

# Oct. 2021

## Vos sites

[www.udcgt10.fr](http://www.udcgt10.fr)  
[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)  
[www.librairie-nvo.com](http://www.librairie-nvo.com)  
[www.indecosa.cgt.fr](http://www.indecosa.cgt.fr)  
[www.ancavtt.asso.fr](http://www.ancavtt.asso.fr)

## Vos contacts

 UD CGT AUBE

### - UD Aube :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage  
Tél. : 03 25 73 38 47  
e-mail : [udcgt10@gmail.com](mailto:udcgt10@gmail.com) :  
Les lundis, mardis, jeudis :  
de 9 h 30 à 17 h  
Le mercredi :  
de 9 h 30 à 11 h 30  
Le vendredi :  
de 9 h 30 à 16 h 45

### - UL Troyes et alentours :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage  
[ulcgtroyes10@gmail.com](mailto:ulcgtroyes10@gmail.com)

 UL Cgt Troyes

Tél. : 03 25 73 49 40  
Permanence pour les syndiqués  
9 h 00 à 12 h 00  
Permanence conseil  
du salarié : mardi de 14 h à 17 h 30

### - UL Romilly-Nogent / Seine :

Rue de la Boule-d'Or  
Tél. : 03 25 24 49 43  
Port. : 06 64 52 96 83  
[ul.cgt.romilly.nogent@gmail.com](mailto:ul.cgt.romilly.nogent@gmail.com)

### - UL Brienne le Château :

25 Rue Maréchal Valée  
Tél. 06 63 19 90 97  
[ul-cgt-brienne@hotmail.fr](mailto:ul-cgt-brienne@hotmail.fr)

### - UL Bar sur seine :

5 Rue du Palais de justice

### - UL Bar sur Aube :

9 rue du collège  
e-mail : [ulcgtbsa@gmail.com](mailto:ulcgtbsa@gmail.com)

 cgt bar sur aube

### - USR :

Tél. : 03 25 73 38 47  
Secrétariat lundi :  
de 14 h à 16 h 30  
e-mail : [usrcgt10@gmail.com](mailto:usrcgt10@gmail.com)

### - CSD CGT Aube

Fonction publique territoriale  
Tél : 03 25 73 68 26  
le 1er mardi du mois  
2A Bd. du 1er RAM rdc  
e-mail : [csdcgt10@yahoo.fr](mailto:csdcgt10@yahoo.fr)



## Le lien avec les syndiqués

## Edito :



Le Comité Général de l'Union Départementale de l'Aube s'est finalement tenu le 30 septembre dernier et nous avons pu enfin nous revoir « pour de vrai ». La période de presque deux années que nous venons de vivre a été pour le moins très particulière. Cette pandémie a profondément perturbé notre vie militante, notre activité, les liens entre nous, mais elle ne nous a pas fait taire.

L'activité syndicale de l'UD n'a pas fait de pause. Malgré un contexte de restructuration des libertés nous avons continué à proposer des mobilisations et des rassemblements afin d'exiger une véritable justice sociale.

Outre l'aide apportée aux syndicats pour garantir la santé des salarié·e·s, nous avons bataillé contre le recul conséquent de la démocratie politique et sociale, ainsi que pour les libertés et droits fondamentaux des travailleur·euse·s, sans oublier la défense du service public profondément entaillé.

suite page 2

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UNION DÉPARTEMENTALE.

| MEMBRES CE / CFC 2019-2022 |            |                        |
|----------------------------|------------|------------------------|
| CE                         |            |                        |
| NOM                        | PRENOM     | SYNDICAT / STRUCTURE   |
| ANDRE                      | Martine    | METAUX                 |
| BARONI                     | Claire     | CPAM                   |
| BERTIN                     | Christophe | VILLE DE TROYES        |
| CESKO                      | Zijad      | UL BAR SUR AUBE        |
| CHEVRY                     | Sébastien  | CHEMINOTS TROYES       |
| COQUIERE                   | Stéphane   | CHEMINOTS ROMILLY      |
| CORPEL                     | Laurence   | EDUC'ACTION            |
| DAVAL                      | Pascal     | ENERGIES AUBE          |
| GATEAU                     | Sylvie     | MACIF                  |
| GEORGEL                    | Josie      | USR                    |
| GERBEAU                    | Mickael    | UL BRIENNE             |
| HEMMEN                     | Fanny      | UL TROYES ET ALENTOURS |
| HUGUES JOUSSAUME           | Leetitia   | AFPA                   |
| JOUDELAT                   | Marc       | AASEAA                 |
| LATRASSE                   | Christophe | UL NOGENT ROMILLY      |
| LIONNET                    | Patrice    | EDUC'ACTION            |
| LUCANI                     | Pascal     | THCB                   |
| MACLOUD                    | Alain      | UL BAR SUR SEINE       |
| MARCHAND                   | Patrice    | USR MULTI PRO          |
| MAYOR                      | Josiane    | EDUC'ACTION            |
| MOCQUERY                   | Claudie    | CONSEIL DEPARTEMENTAL  |
| MOISSONNIER                | Emmanuelle | EPSMA                  |
| ROBERT                     | Patricia   | CPAM                   |
| ROBERT                     | Valérian   | FINANCES PUBLIQUES     |
| ROSSI                      | Bruno      | APEI                   |
| SCHMITE                    | Michel     | CAF                    |
| SIMON                      | Jacques    | METAUX                 |
| SCHREINER                  | Marc       | SAICA                  |
| WEINLING                   | Jean-Marc  | METAUX                 |

| CFC       |           |                      |
|-----------|-----------|----------------------|
| NOM       | PRENOM    | SYNDICAT / STRUCTURE |
| BERTHOLLE | Ghyslain  | RATP RETRAITES       |
| GOUSSIN   | Carine    | CPAM                 |
| PILLON    | Martine   | DDT                  |
| ROLAND    | Guillaume | ENERGIES AUBE        |

Edito, (suite de la page 1)

Tout n'a pas été « rose », certains moments ont été vécus difficilement et ont engendré des tensions dans nos rangs. Nous avons tenu le choc et continuons à faire front. Il est apparu important de recréer des liens afin de repartir à la bataille toutes et tous ensemble, uni·e·s pour la défense des salarié·e·s, privé·e·s d'emploi, retraité·e·s, jeunes et pour inverser la vapeur des mauvais coups.

Le Comité Général a réuni près de 80 camarades à Lassicourt (UL de Brienne le Château). Les conditions météo très fraîches du matin n'ont pas réussi à refroidir l'ardeur des militants, et nous avons débattu longuement des sujets proposés.

La situation actuelle est compliquée et il n'est pas facile de réussir à mobiliser les salarié·e·s et à convaincre que les luttes peuvent être gagnantes. Mais nous pouvons y arriver !

Le Comité Général a aussi été l'occasion de renforcer la Commission Exécutive de l'UD et de poser les jalons pour tracer notre feuille de route jusqu'au prochain congrès.

Soleil et convivialité étaient bien au rendez-vous, moment fraternel bienvenu de partage entre militant·e·s après tous ces mois de restriction sanitaire.

Sylvie Gateau



**Journée Nationale d'Action des retraités.**

Plus de 80 personnes se sont rassemblées devant la Préfecture de l'Aube pour écouter la lecture de la déclaration intersyndicale, privé de la manifestation initialement prévue pour cause "d'évènements" à la Mairie de Troyes, tout le centre-ville étant interdit à la circulation.

Ni nantis (10 millions sont touchés par la pauvreté), ni assistés mais citoyens à part entière, nous sommes acteurs dans l'économie locale et dans la vie sociale. Nous voulons une retraite en bonne santé, une pension de haut niveau, décente, aujourd'hui et pour les générations futures.

**Ma retraite, je l'ai gagnée,  
mon droit au bien vieillir, je le revendique,  
mes revendications, je les défends.**

Une délégation des syndicats représentatifs dans le département a été reçue par le Préfet de l'Aube.

**Le 5 Octobre d'ans l'Aube.**

C'est 3 rassemblements. Une soixantaine de manifestants à Romilly et Nogent. 300 à Troyes pour l'augmentation des salaires, la défense de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail.

La question salariale est au cœur des mobilisations du 5 octobre. Dès maintenant, sans attendre les négociations annuelles obligatoires dans les entreprises, allons chercher des augmentations de salaire à la hauteur des besoins.

Le 5 octobre est un premier rdv. Continuons à discuter, convaincre et ouvrir des perspectives aux salariés, privés et d'emploi et jeunes. On ne lâche rien !

L'Aube était présente cette après midi du 21 octobre à 13h30 devant le tribunal de Châlons-en-Champagne pour soutenir notre camarade Sabine Duménil Secrétaire Générale de l'UD-CGT de la Marne.

**Rdv nous est donné le mercredi 24 novembre prochain** pour un rassemblement massif devant ce tribunal. Pour défendre au delà de cette affaires toutes les atteintes au droit syndical ou plus simplement encore au droit simple de s'exprimer dans ce cadre là.



## Pouvoir d'achat des fonctionnaires: la dégringolade



Les 5 millions d'agents de la fonction publique voient leur pouvoir d'achat diminuer d'année en année. Le gouvernement préfère des augmentations ciblées à une hausse du point d'indice, qui aurait pour effet d'augmenter tous les salaires des fonctionnaires.

Le 6 juillet dernier, lors d'une « conférence salariale », la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Amélie de Montchalin a une nouvelle fois exclu toute hausse du point d'indice des agents des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière).

Elle s'est contentée de quelques mesures symboliques, comme la prise en charge par les employeurs publics d'une partie du coût des complémentaires santé des agents, qu'ils assumaient seuls jusqu'à présent.

Elle a aussi annoncé la prolongation en 2022 de la revalorisation du traitement des agents de catégorie C au niveau du Smic, ainsi qu'un budget de 30 millions d'euros pour réduire les écarts salariaux notamment entre hommes et femmes.

**Ces mesures sont loin de toucher les 5 millions d'agents de la fonction publique, comme le ferait une revalorisation du point d'indice.**

Essentiel dans le calcul de la rémunération des fonctionnaires, le point d'indice sert à calculer leur salaire brut. Pour faire varier ce salaire brut, l'État peut augmenter le point d'indice. Ce fut le cas pendant de longues périodes, où sa valeur suivait strictement l'inflation.

**La valeur du point d'indice n'a quasiment pas augmenté depuis plus de dix ans.**

Alors que le coût de la vie a, lui, explosé, ce gel de la valeur du point d'indice a conduit à une perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Au-delà des agents directement concernés, ce sont aussi de nouvelles vocations qui sont dissuadées par des salaires de moins en moins attractifs.

Selon un baromètre réalisé par le groupe Randstad en partenariat avec Villes de France, l'Assemblée des communautés de France et la Gazette des Communes, 39 % des employeurs territoriaux disent éprouver des difficultés à attirer des candidats, la rémunération apparaissant comme un frein pour 59 % d'entre eux.

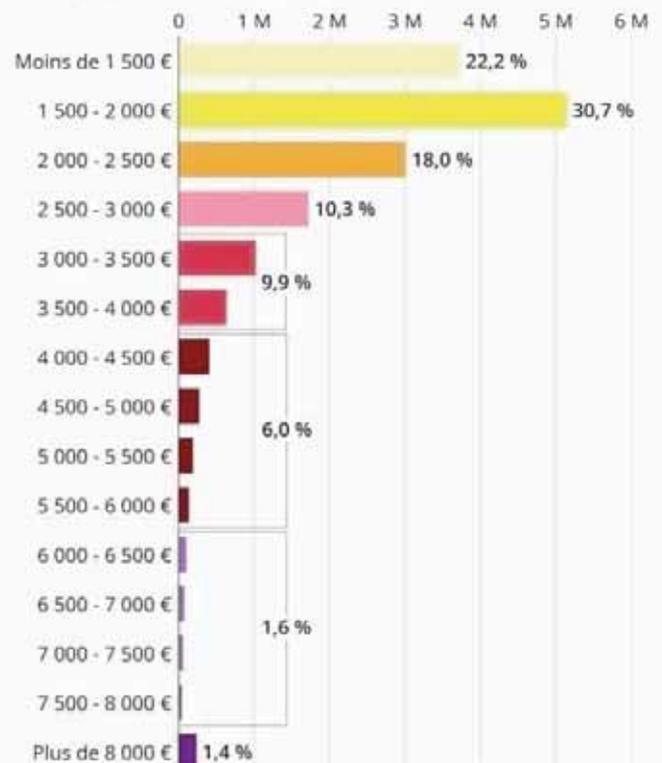
**Plutôt que des primes ou des mesures catégorielles, la CGT prône des augmentations générales qui passeraient par la revalorisation du point d'indice.**

Une telle mesure serait plus juste et plus efficace pour le pouvoir d'achat des salariés.

Ce système de point d'indice permet de rémunérer de manière identique des agents aux missions et qualifications identiques, quels que soient leur affectation géographique et leur employeur public.

### La répartition des salaires en France

Distribution des salaires mensuels nets en équivalent temps plein (et en %) en France en 2019 \*



\* France hors Mayotte, salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques.

Source : Insee



## ET SI ON PARLAIT PLUTÔT AUGMENTATION DE SALAIRE



**100 BALLES ET UN MARS, EXPRESSION POPULAIRE QUI RÉSUME ASSEZ BIEN LE MESSAGE DU GOUVERNEMENT.**

100 euros une fois, pas pour tout le monde, pour tenter d'étouffer le trop-plein de colère des Français face à la baisse de leur pouvoir d'achat.

Une barre chocolatée pour améliorer l'ordinaire à Noël... c'est leur petit côté humain. Il ne fait aucun doute que la visite de Castex à Rome l'aura inspiré.

La somme n'est, pourtant, pas symbolique.

Pour un grand nombre d'entre nous, c'est presque l'augmentation qu'il faudrait à notre salaire tous les mois pour tout simplement vivre.

**AUGMENTER LES SALAIRES, VOILÀ BIEN LA QUESTION QUE GOUVERNEMENT ET PATRONAT VEULENT À TOUT PRIX ÉLUDER.**

Jusque là, ils avaient réussi à confisquer le sujet en usant du chantage sur l'emploi, de la compétitivité, du "coût du travail", de l'inflation...

Aujourd'hui encore, tous les arguments sont mobilisés pour éviter d'en parler.

Car ouvrir le débat sur les salaires, c'est s'interroger collectivement sur l'utilisation des richesses créées.

C'est aller chercher de vraies solutions et pas se contenter d'un chèque cadeau.

Il reste que la question enfle dans toutes les têtes.

Pour preuve : le nombre de luttes qui s'engagent sur la question des salaires.

Dans les entreprises où les salariés s'emparent du sujet, les directions sont contraintes de lâcher du lest. Un signe encourageant pour tous les autres.



APRÈS UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT, L'ESPOIR RENAÎT !



PLUTÔT QUE DE DÉTAILLER CE QUI EST DÉSORMAIS INTERDIT, VOICI PLUTÔT LA LISTE DE CE QUI RESTE AUTORISÉ



## Salaires: Et si la solution, c'était l'inflation salariale ?

### AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST ENCOURAGER L'INFLATION ?

↓ C'est logique, pour financer les hausses de salaire, les prix augmentent pour maintenir la rentabilité !

Mais depuis 40 ans, les prix grimpent, pas les salaires ! C'est pour cette raison que le pouvoir d'achat stagne, voire diminue pour certains ménages.

↓ Oui, c'est vrai...

En fait, la modération de l'inflation a pénalisé les salaires au profit des plus riches. Cette politique a creusé les inégalités.

↓ Pour s'en sortir, heureusement qu'on trouve des produits à bas prix.

La course au toujours moins-cher alimente le dumping social, pousse aux délocalisations et détruit les emplois ! Par effet d'entraînement, le déficit de la balance commerciale s'accroît et la dette publique augmente !

↓ Les prix bas, ce n'est donc pas la solution ?

Cette politique impose l'austérité salariale et budgétaire. Concrètement, c'est moins de services publics et moins de protection sociale.

↓ Baisser les prix, c'est pas bon et augmenter les salaires ça pourrait faire grimper les prix... Alors, qu'est ce qu'on peut faire ?

↓ C'est trop compliqué pour moi...

Effectivement, le mécanisme peut paraître complexe, mais on ne peut pas dire que ce sont les hausses de salaire qui sont à l'origine de l'inflation actuellement ?

↓ Non, les prix augmentent, pas les salaires !

C'est pour cela qu'il faut revaloriser les salaires au dessus des prix !

↓ C'est pas un peu risqué ?

Au contraire, faire le choix d'une inflation salariale modérée c'est bénéfique pour la consommation. Ça ouvre des débouchés pour les entreprises et, mécaniquement, ça diminue le montant de la dette publique !

Augmenter les salaires, c'est possible !



## LE 2 DÉCEMBRE

### tous à Paris

« Nos vies valent mieux que leurs profits »

Nous le revendiquons depuis des mois,  
à Paris nous venons le gagner!!!  
**Bien vivre sa retraite : une exigence sociale !**

**LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**, nous étions des dizaines de milliers de retraités mobilisés pour l'augmentation immédiate de nos pensions de retraite, le financement de la Sécurité sociale, le développement et le maintien de notre protection sociale et des services publics en proximité.

**LE 5 OCTOBRE**, nous étions aux côtés des salariés, des jeunes et des privés d'emploi, pour le développement industriel, la défense de l'emploi et l'augmentation des salaires, socle commun revendicatif interprofessionnel et intergénérationnel.

“

Nous sommes lucides et déterminés à agir face à un gouvernement et à un patronat qui restent résolument sourds à nos exigences.

Ça suffit! Les retraités revendiquent une autre répartition des richesses.

*170 milliards pour les riches, 57 milliards pour les actionnaires  
et rien pour les retraités sinon une aumône!!!*

”

#### Les retraités exigent :

-  **Une augmentation** des pensions de bases et complémentaires. 100 euros immédiatement, 300 euros pour 2022.
-  **Une Sécurité sociale** intégrale, solidaire, universelle et démocratique avec un financement à 100 % par les cotisations sociales.
-  **Des services publics** de proximité sous contrôle et maîtrise publique.

#### Les moyens existent pour satisfaire les revendications !

-  Les dividendes, la fraude fiscale, l'ISF, les exonérations de cotisations sociales...
-  Le patronat doit rembourser les 52 milliards d'exonération de cotisations sociales de 2021 qui sont une partie de notre salaire socialisé.
-  Gouvernement et Patronat doivent entendre les revendications des retraités!!!

**Un événement national visible, coloré, animé**

## Le 2 décembre à Paris

**Une marée humaine de retraités unis pour gagner  
le droit à bien vivre sa retraite :**

**Une exigence sociale !**

## La réduction du temps de travail dans le monde : une idée qui gagne du terrain



Ministère des Solidarités et de la Santé  
Direction Générale de l'Évaluation et de la Recherche de Santé



## La réduction du temps de travail dans le monde : Une idée qui fait son chemin...

La réduction du temps de travail serait une spécificité française. Les discours dominants tendent à le marteler et cherchent à imposer une forme de « culpabilisation » des travailleurs en France.

La réalité est pourtant toute autre. Cette question est portée et posée dans de très nombreux pays, sous des formes et sous des contours qui peuvent certes paraître un peu différents, mais partout la tendance est la même : celle d'une disposition à la diminution du temps de travail.

Pour télécharger le document complet sur notre site internet <https://www.udcgt10.fr>

## Journée 32h : Financer la réduction du temps de travail sans baisser les salaires, c'est possible !



## Agenda

**20 novembre 2021**

manifestation à Troyes pour la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes,

**2 décembre 2021**

Journée Nationale des retraités à Paris

**4 décembre 2021**

Journée nationale d'action pour l'emploi et contre la précarité manifestation à Troyes

**Formations 2022**

Voir notre site

<https://www.udcgt10.fr/vie-syndicale-2/formation/>

COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

**Bien assurer mon CSE, c'est essentiel.**

Assureur de près de 10 000 structures <sup>(1)</sup>, la Macif est l'assureur privilégié des Comités Sociaux et Économiques.

En assurant votre CSE à la Macif, vous bénéficiez :

- d'un accompagnement personnalisé avec un réseau de conseillers spécialisés dédié à votre écoute
- de garanties adaptées au fonctionnement et aux activités de votre CSE : la responsabilité civile et l'assurance des biens<sup>(2)</sup>
- d'avantages pour les salariés bénéficiaires de votre CSE<sup>(3)</sup>

MACIF

macif.fr / rubrique « Associations et CSE »  
ou par mail [cse@macif.fr](mailto:cse@macif.fr)

Essentiel pour moi

(1) Au 31 décembre 2018.  
(2) Dans les conditions et limites fixées au contrat Multirisque Activités Sociales Comité d'entreprise assuré.  
(3) Offre soumise à conditions validées en 2021, réservée aux salariés bénéficiaires d'un CSE ayant signé un FAI CSE en 2019.  
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADETS ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance soumise à contrôles variés. Inscription réglementée par le Code des assurances. Siège social : 1 et 4 rue de Paradis 75002 Paris.